ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022
LE SAMEDI 15 OCTOBRE À 16 HEURES
SALLE FRONTENAC, CHÂTEAU FRONTENAC, QUÉBEC

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 octobre 2021

   Le procès-verbal est disponible sur le site Internet du Temple au www.templeagriculture.org
6. Mot de la présidente
7. États financiers (documents remis sur place)
8. Ratification des gestes posés par le conseil d'administration
9. Nomination des experts-comptables de la Corporation
10. Nomination d'un(e) président(e) d'élection, d'un(e) secrétaire et de deux scrutateurs(trices)
11. Élection de 3 administrateurs(trices) pour un mandat de 3 ans :

    Administrateurs rééligibles : Poste 4 : Ghislain Cloutier
    Poste 5 : Denis Godin
    Poste 6 : Damien Lemire
12. Varia
14. Levée de l'assemblée

Suivie par le cocktail et le banquet